

Procès-Verbal de la Séance du 15 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 15 avril à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Dorothée GARNIER, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT ; Noémie BERTHE ; Murielle CAILLEUX

Mrs Patrick LAURENT, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE.

Absent excusé : Sylvain CUYER

Absent : Cédric DEMARCY

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le courrier reçu en lettre recommandée avec accusé de réception de M HAMONIER Luc.

1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2025

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.

2. Courrier reçu en lettre recommandée avec accusé de réception de M HAMONIER Luc.

M le Maire présente au Conseil Municipal le courrier adressé par M Luc Hamonier, gérant de la SCI MARGAUX, concernant son terrain situé dans le troisième lotissement, lot AB 1093, acquis en tant que terrain constructible et viabilisé. Suite à une étude de sol réalisée à une profondeur supérieure à trois mètres, en vue de la construction d'un pavillon, il a été constaté la présence de remblais de diverses natures. Monsieur Hamonier sollicite donc la position de la commune face à cette situation.

Après une discussion approfondie, le Conseil Municipal a décidé de différer sa réponse, ne disposant pas de tous les éléments nécessaires pour prendre une décision éclairée. En effet, la majorité des conseillers municipaux actuels n'étaient pas en fonction au moment de la vente du terrain. Ce point sera donc remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion prévue le mardi 13 mai 2025.

3 . Cérémonie du 8 mai

M le Maire présente le programme du 8 mai 2025 :

10h30 : Commémoration à la Stèle rue Jean Touchard

11h15 : Temps de prière

12h : Rassemblement au Monument aux Morts

12h30 Discours suivi du verre de l'amitié

4 . Point sur les locations d'appartements

Mr le Maire informe que l'appartement communal situé au 24 rue des prairies au dessus de la cantine scolaire sera vacant au 1^{er} juin, et que celui au-dessus de la bibliothèque sera libre à partir du 1^{er} juillet.

Les annonces concernant ces disponibilités ont été publiées sur le site internet de la commune ainsi que sur l'application Panneau Pocket.

5. Point sur les salariés des Services Techniques

M le Maire indique avoir informé Nicolas BOYENVAL, lors d'un entretien le 14 avril, que son contrat de travail ne serait pas renouvelé. Celui-ci prendra donc fin le 31 mai. Étant donné que cet agent doit encore prendre des congés payés, son départ effectif est prévu pour le 7 mai.

En attendant le recrutement d'un nouvel agent technique, un auto-entrepreneur intervient tous les jeudis et vendredis à partir du 17 avril.

6.Réunion Pôle Médical

M le Maire informe qu'une réunion aura lieu le mercredi 30 avril à 16h. Cette rencontre sera l'occasion d'avancer sur le projet en cours du Pôle Médical et de discuter de son articulation avec les différents organismes impliqués. Murielle BLOUAIN, directrice de l'Association La Compassion, sera présente à cette réunion.

7. Information sur les travaux « Redynamisation du Centre Bourg »

M le Maire fait le point sur l'avancé des travaux Place de la Halle, et indique qu'Eric FRONTIS a refait l'éclairage sous la Halle le lundi 14 avril.

Murielle CAILLEUX s'interroge sur le fleurissement.

Frédéric LANGLOIS indique que la société France Environnement ne respectait pas le cahier des charges initialement signé. Il est envisagé que les agents des Services Techniques prennent en charge l'implantation des futures plantations.

8. Décision modificative pour l'achat de fauteuils pour le secrétariat de la Mairie et la bibliothèque

M le Maire informe que les fauteuils du secrétariat de Mairie et de la bibliothèque sont à remplacer le coût de ce renouvellement s'élève à 2500€. Un second devis va être demandé.

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
023 / 023	Virement à la section d'investissement	2 500,00	
011 / 615228	Autres bâtiments		2 500,00
21 / 2184 / 331	Matériel de bureau et mobilier	2 500,00	
Total		5 000,00	2 500,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	2 500,00	
Total		2 500,00	0,00

La présente délibération est votée à l'unanimité.

9. Compte rendu de la première réunion à la Préfecture concernant le passage du Tour de France

Monsieur le Maire rappelle que la quatrième étape du Tour de France empruntera l'axe Amiens-Rouen le 8 juillet prochain. Le carrefour de la départementale D133 en direction de Gerberoy sera particulièrement impacté par cet événement.

L'axe routier concerné sera fermé une heure avant le passage de la caravane publicitaire et sera réouvert quinze minutes après le passage de la dernière voiture de la caravane.

10. Point sur les emplacements des commerçants pour le marché du jeudi

M le Maire rappelle que depuis le jeudi 3 avril, le marché a retrouvé son emplacement habituel sur la place de la Halle. En raison de quelques problèmes d'organisation, les vitrines commerciales resteront visibles grâce à un stationnement adapté des camions des exposants.

11.Délibération suite au contrôle des comptes et la gestion de la ADTO SAO

M le Maire présente le rapport des comptes et de la gestion de la ADTO SAO, Approbation du Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale « Société d'aménagement de l'Oise – Assistance départementale des territoires de l'Oise »,

Après avoir pris connaissance du rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale « Société d'aménagement de l'Oise – Assistance départementale des territoires de l'Oise »,

Après avoir pris connaissance de la réponse de la SPL au dit rapport,

Après en avoir débattu, Le conseil Municipal prend acte du rapport définitif et de la réponse annexée, ainsi que des débats qui ont suivis.

La présente délibération est votée à l'unanimité

12. Points sur les différentes commissions et questions diverses

M le Maire :

Porte à connaissance du conseil municipal des dates proposées à la Région pour l'inauguration des trois premières phases des travaux de la « Redynamisation du Centre Bourg ». Les options retenues sont les suivantes : le 24 mai, le 31 mai ou le 7 juin.

Indique n'avoir reçu aucune réponse des sénateurs BALLARD et PACCAUD concernant les courriers adressés au sujet de la fermeture de classe.

Informe que le projet de loi relatif à la parité pour les élections municipales dans les communes de 500 à 1 000 habitants a été adopté à l'Assemblée nationale.

Informe que le 21 septembre se tiendra l'événement « Les jardins en scènes », qui inclura un parcours équestre organisé par la CCPV et diverses associations avec la participation de Robert PORQUIER (Président de l'Office de Tourisme) et Cédric DEMARCY, (Directeur de la MFR).

Procède à la lecture du courrier du Sénateur Olivier PACCAUD, intitulé : « Restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents ».

À cette occasion, M le Maire signale que quatre jeunes individus se livrent à des actes de dégradations dans la commune de Songeons. Ces agissements touchent non seulement la voie publique, mais également des propriétés privées.

Présente le rapport annuel de la bibliothèque municipale. Il est à noter que la fréquentation de cette dernière est en augmentation.

Signale que l'affiche proposée par la CCPV pour le festival prévu à Songeons le 15 juin ne répondait pas à nos attentes, car elle ne mentionnait aucune des activités organisées par la commune. En conséquence, une seconde affiche sera élaborée par la commune afin de mieux présenter les activités proposées le long du Thérain.

Informe que le collège de Marseille en Beauvaisis demande une subvention. Le conseil municipal propose de lui accorder une subvention de 100 euros.

Annonce qu'un concert récréatif se tiendra, le 4 septembre en collaboration avec « Loueuse en vrac » et le café des Halles.

Fait lecture du courrier de Jean-Claude DUPUIS, lequel signale une malfaçon concernant la bordure de trottoir située devant l'ancienne auto-école qui a occasionné une dégradation d'un pneu de son véhicule.

M le Maire précise que cette bordure va être refaite, elle est abimée par les camions de livraison du magasin COCCINELLE.

Informe que l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) met en garde les citoyens contre les démarchages téléphoniques abusifs concernant les travaux de rénovation. Il est impératif de faire preuve de vigilance, car de nombreuses entreprises ne respectent pas la réglementation en vigueur.

Fait savoir que la prise de compétence par la CCPV concernant l'assainissement est annulée

Fait lecture d'un courrier concernant la présence d'animaux morts dans le bois de Caumont.

Philippe PICQUE :

Informe que le repas des cheveux blancs c'est bien déroulé, et dans une ambiance conviviale, et précise que Sylvie FRION a été mise à l'honneur lors de ce repas.

Fait un retour sur le repas organisé par le foyer Rural le 29 mars.

Informe que l'Assemblée Générale de la « Clique Songeonaise » s'est tenue le 4 avril. Il précise que cette association prendra part à la manifestation du 28 juin, organisée par l'EMION.

Informe que la société DTP2I sera chargée de combler les « nids de poules » présents sur le territoire de la commune.

Fait un retour sur la manifestation organisée par l'association Songeons Sport Nature le 12 avril, à laquelle ont participé 130 personnes. L'association remercie la commune pour avoir mis à disposition le parking enherbé situé Place du Franc Marché.

Sophie FOUCAULT :

Rappelle que le mercredi 16 avril, une réunion consacrée au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se tiendra à Senantes à 18 heures.

Il informe également que la CCPV a mis en place une nouvelle application qui expose tous ses services.

Patrick LAURENT :

Informe qu'il s'est rendu hier, en compagnie de Frédéric Langlois, à une réunion portant sur l'organisation du festival de la CCPV, prévu pour le 15 juin.

Murielle CAILLEUX :

Souhaite savoir si une comparaison de la consommation d'électricité a été réalisée depuis l'installation des ampoules à LED sur la commune.

Monsieur le Maire informe que cette comparaison sera effectuée en septembre.

Souhaite savoir si le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) stipule une distance minimale à respecter entre deux habitations ou entre une habitation et un mur mitoyen.

Pascaline HAMONIER confirme que ce point est effectivement précisé dans le PLUI.

Catherine GAMICHON NOËL :

Souhaite savoir s'il est possible de retirer les blocs de pierre installés pour empêcher le stationnement des poids lourds dans la rue des Prairies, étant donné que ces véhicules se garent désormais dans la Zone de l'Artisanat.

M le Maire indique que le nécessaire va être fait.

Noémie BERTHE :

Remercie la présence des gendarmes à la messe des Rameaux.

Dorothée GARNIER :

Sollicite les membres du Conseil municipal pour la séance du cinéma rural prévue le 22 mai, afin d'assurer la mise en place et la gestion de la caisse.

Demande si la CCPV pourrait envisager l'installation d'un pack de compost à proximité de l'aire de camping-cars, ainsi que d'un panneau informatif présentant l'ensemble des commerces locaux.

Monsieur le Maire indique qu'il va formuler cette demande à la CCPV.

Signale que le chemin intérieur de la plateforme des déchets verts comporte un excès de silex. Elle demande si la commune pourrait procéder à un grattage de la route pour améliorer la situation.

Annick DUPONT :

Demande quand le parking à vélo au niveau de la bibliothèque va être installé.

M le Maire répond qu'il devrait être installé avant fin juin, et que les arceaux devant la boulangerie vont être remis.

Rappelle que le Comité des Fêtes organise une « chasse aux œufs » dans le parc du Presbytère le dimanche 20 avril. L'inscription est obligatoire pour participer à cet événement.

Informe que la brocante se tiendra le 4 mai et demande des précisions concernant le marquage des emplacements.

Didier DAUBOIN :

Demande si le panneau « stationnement en marche avant » va être remis devant la boulangerie.

M le Maire confirme que ce panneau sera effectivement remis en place.

Frédéric LANGLOIS :

Sollicite une réflexion sur la possibilité d'instaurer des zones de stationnement à disque ou des emplacements de dépose minute sur la Place de la Halle.

S'interroge sur les compétences du SMOTHD en matière de raccordement à la fibre optique.

Pascaline HAMONIER précise que le SMOTHD est responsable de l'installation des prises fibre. Ensuite, chaque opérateur se charge de réaliser le raccordement de la prise fibre au point de livraison du client.

Informe que le local Canoë-Kayak est désormais partagé entre le Comité des Fêtes et l'association « La Boule Songeonnaise ». Chaque année, le club de tennis utilise ce local pour organiser son repas de fin d'année. Cette année, le président du club de tennis a sollicité l'utilisation du local mais a connu un refus.

M le Maire indique qu'il prendra contact avec le président de « La Boule Songeonnaise » pour discuter de cette situation.

Mentionne qu'il relancera le SIVT concernant les arbres restés en travers de la rivière.

Propose d'envisager la mise en place d'une antenne saisonnière de l'office de tourisme sur la commune.

Pascaline HAMONIER :

Informe que, suite au vol de câble de cuivre survenu en janvier, les travaux de réparation ont été réalisés.

Fin de séance à 22h42.

Prochaine réunion le mardi 13 mai.